



Protection des civils: Violations des droits de l'homme documentées dans les provinces affectées par les conflits

Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en RDC (BCNUDH) MONUSCO – HCDH

Août 2020

VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

Figure 1. Nombre de violations par territoire

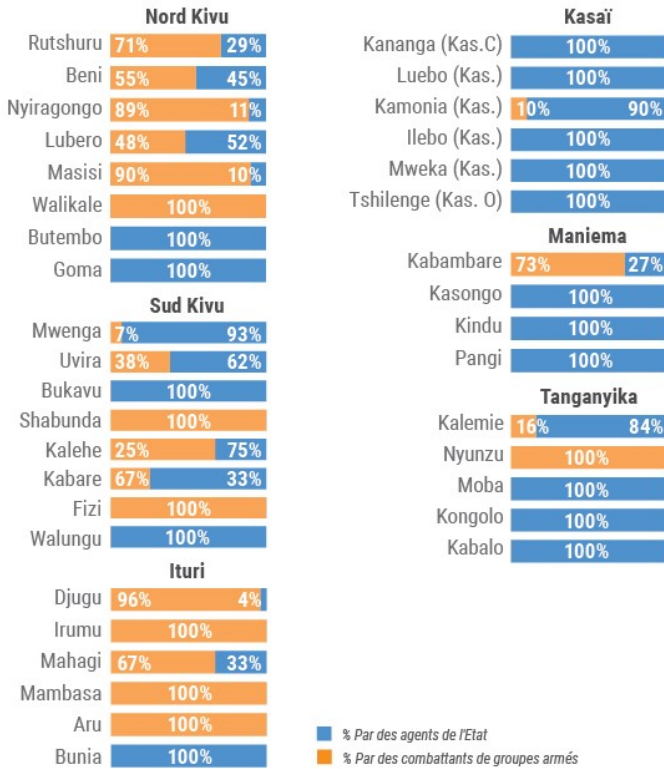


Figure 2. Nombre de violations par province

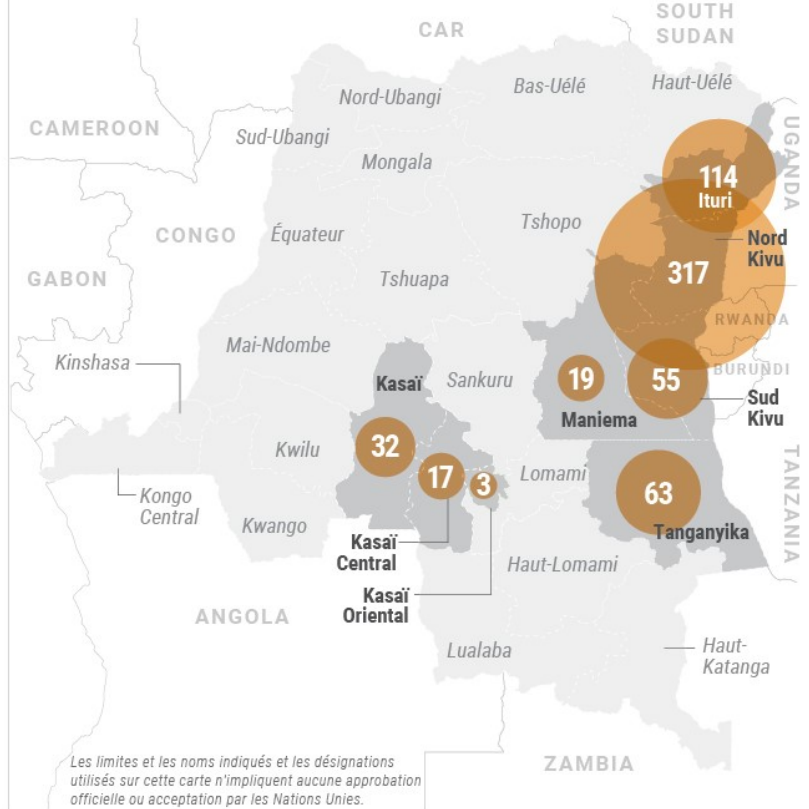


Figure 3/4. Évolution trimestrielle du nombre de violations des droits de l'homme / Proportion de violations par auteur présumé

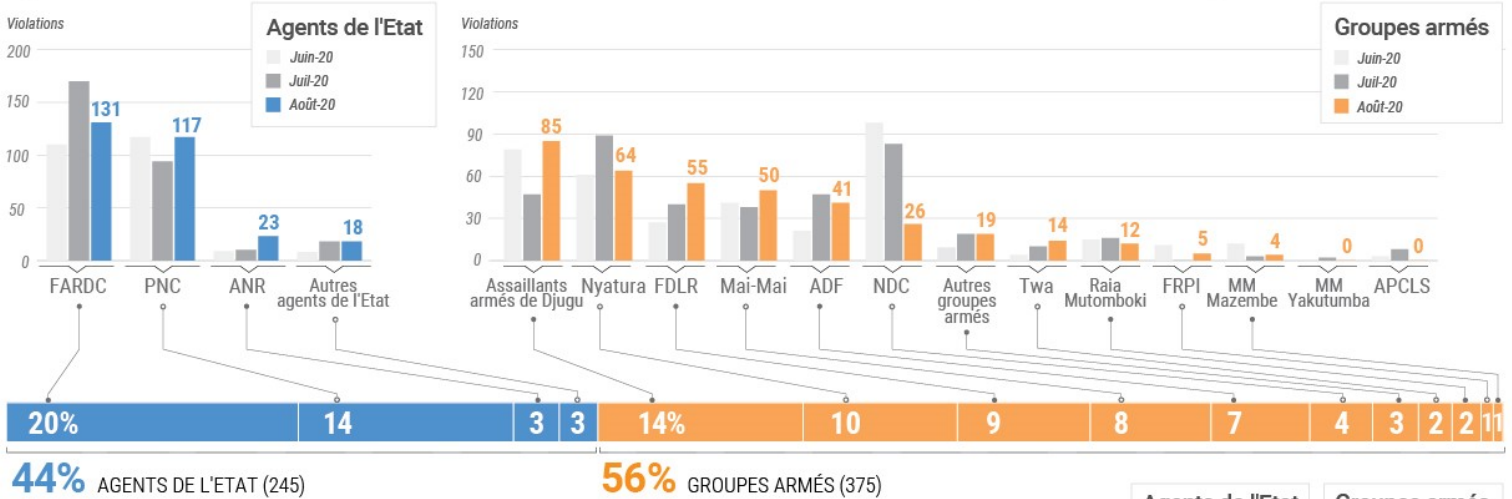


Figure 5. Nombre de victimes adultes de violences sexuelles liées au conflit par auteur

Les provinces concernées dans cette section sont déterminées par le groupe de travail MARA qui rapporte à la RSSG chargée des questions relatives aux violences sexuelles commises en période de conflit. Il s'agit en 2020, des provinces ci-dessus ainsi que le Haut-Katanga, le Lualaba, le Haut-Lomami et la Tshopo.

